



OPS DANSE - Centre de la Coursaudière – 9, Rue de la Cité - 85300 CHALLANS
Association loi 1901 n° W853004320 - N° siret : 824 218 481 000 11 - Code APE: 8552Z

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Mercredi 26 octobre 2021

Le mercredi 26 octobre 2022 à 21h05, les membres de l'association OPS DANSE se sont réunis au complexe multisports Pierre de Coubertin, rue Pierre de Coubertin à Challans, en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation adressée par courrier électronique le 28 septembre 2022 par la Présidence et la trésorière, dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires. La séance a débuté à 21H10.

20 membres étaient présents ou représentés, sur un total de 506 membres de l'association ; conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, l'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer. Une feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée générale ordinaire est présidée par Mr Olivier DUCEPT, en sa qualité de président de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de l'association. Il a été fait lecture des différents sujets. Lors des débats qui ont suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Le rapport d'activités
- Budget et des résultats financiers de l'année 2021-2022
- Adoption du règlement intérieur
- Proposition de nouveaux membres au conseil d'administration.

A l'issue des débats, la présidente de séance a mis aux voix conformément à l'ordre du jour :

- Rapport d'activité : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.
- Approbation du bilan : cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Adoption du règlement intérieur : cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- Election des membres du Conseil d'Administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. La liste des membres du bureau pour l'année 2022/2023 est jointe au présent procès-verbal.

Election du bureau exécutif par le Conseil d'Administration. Se proposent :

- o Aline Traineau, Trésorière
- o Valérie Bichon, Secrétaire
- o Emmanuelle Praud, co-présidente
- o David Antoine, co-président.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h45.

Fait à Challans, le 26 octobre 2022

Signature du secrétaire de séance

Aline TRAINÉAU
Trésorière des OPS DANSE

Signature du président de séance

Olivier DUCEPT
Président des OPS DANSE